

# LES OUTILS DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE DANS LE CADRE DU TRONC COMMUN



- » Merci de votre présence !
- » Ceci est un webinaire, il n'est pas possible d'activer votre caméra et/ou votre micro. Vous verrez les intervenant-es, mais pas les autres participant-es.
- » Si vous avez des questions, merci de les poser via la rubrique « Q&R » dès le début du webinaire.
  - » Merci d'indiquer le sujet de la question et/ou la page du référentiel au début de votre question.
  - » Attention, le nombre de caractères est limité à 512.
- » L'évènement est enregistré pour vision ultérieure.



ACADÉMIE  
DE RECHERCHE ET  
D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

PACTE  ENSEIGNEMENT  
POUR UN D' XCELLENCE



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES





ACADÉMIE  
DE RECHERCHE ET  
D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

# Discours d'accueil

**Dr Jacques Neiryck**

Directeur des affaires académiques de l'ARES

PACTE **e**NSEIGNEMENT  
POUR UN **D'**XCELLENCE





ACADÉMIE  
DE RECHERCHE ET  
D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

# Discours d'accueil

**Caroline Désir**

Ministre de l'Éducation

PACTE **e**NSEIGNEMENT  
POUR UN **D'**XCELLENCE



# PROGRAMME

- » Moment de présentation
- » Pause de 15 minutes
- » Questions-réponses
- » Discours de conclusion



# LE SOUTIEN À LA RÉUSSITE DANS LE CADRE DU TRONC COMMUN

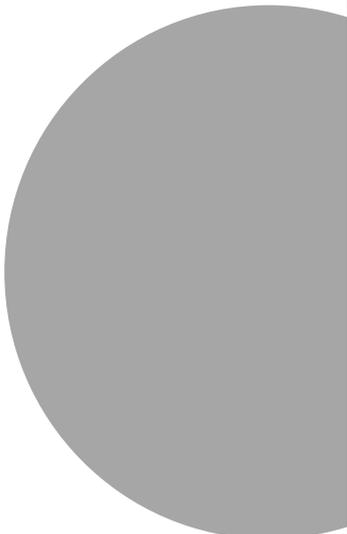
WEBINAIRE ARES – JUIN 2022

Équipe du Chantier du Pacte « Mise en œuvre d'un tronc commun polytechnique et renforcé »

# SOMMAIRE

## Introduction

- 1. Les visées du Pacte et du tronc commun**
- 2. La réforme du parcours d'apprentissage et les nouveaux référentiels**
- 3. Le soutien aux apprentissages dans le cadre du tronc commun**
  - a. L'approche évolutive des besoins de l'élève
  - b. La différenciation et l'accompagnement personnalisé
  - c. Le soutien aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage persistantes et le DAccE
  - d. Le redoublement dans le cadre du tronc commun
- 4. Le soutien à la langue de scolarisation dans le cadre du tronc commun**
- 5. Questions-réponses**



# INTRODUCTION

## LIENS ENTRE LE TRONC COMMUN ET LA RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS

---

- **Le renforcement de la formation initiale et continue est une des condition *sine qua non* de la réussite du Pacte (cf. Avis n°3)**
  - + Participe à l'atteinte des objectifs d'amélioration du système éducatif
  - + Soutien la dynamique de changement systématique du Pacte
  - + Participe au changement de culture impulsée par le Pacte
- **Levier essentiel de la mise en œuvre du nouveau tronc commun en :**
  - + Favorisant l'adhésion des équipes éducatives
  - + Les préparant aux enjeux et aux modalités du nouveau TC

# LIENS ENTRE LE TRONC COMMUN ET LA RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS

Docu 46261  
**Décret définissant la formation initiale des enseignants** p.1  
D. 07-02-2019 M.B. 05-03-2019

*Ce décret entre en vigueur pour l'année académique 2020-2021*  
Le Parlement de la Communauté française a adopté et Nous, Gouvernement, sanctionnons ce qui suit:

**TITRE I<sup>er</sup>. - Dispositions générales, définitions et objectifs de la formation initiale**  
**CHAPITRE II. - Des finalités et objectifs de la formation initiale des enseignants**

**Article 7.** - Sans préjudice de la poursuite des objectifs généraux définis à l'article 3 du décret Paysage, les établissements d'enseignement supérieur visés à l'article 1<sup>er</sup> du présent décret poursuivent comme finalités et objectifs, dans le cadre de la formation des enseignants, l'acquisition des compétences suivantes:

**Décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants liste les compétences nécessaires aux enseignants de demain modifié par le Décret du 2 décembre 2021**



**Articulation de ces compétences aux visées et dispositifs du tronc commun**

# SOMMAIRE

## Introduction



- 1. Les visées du Pacte et du tronc commun**
- 2. La réforme du parcours d'apprentissage et les nouveaux référentiels**
- 3. Le soutien aux apprentissages dans le cadre du tronc commun**
  - a. L'approche évolutive des besoins de l'élève
  - b. La différenciation et l'accompagnement personnalisé
  - c. Le soutien aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage persistantes et le DAccE
  - d. Le redoublement dans le cadre du tronc commun
- 4. Le soutien à la langue de scolarisation dans le cadre du tronc commun**
- 5. Questions-réponses**

1

# LES VISÉES DU PACTE ET DU TRONC COMMUN

# LE TRONC COMMUN, UN LEVIER ESSENTIEL DU PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE

## Finalités du Pacte : aboutir à un système éducatif plus efficace et plus équitable - Contribuer aux OASE

- ✓ Améliorer significativement les savoirs et les compétences des élèves
- ✓ Augmenter la part des jeunes diplômés du secondaire supérieur
- ✓ Réduire l'écart entre les résultats des élèves les plus et les moins favorisés d'un point de vue socio-économique
- ✓ Réduire progressivement le redoublement et le décrochage
- ✓ Réduire les changements d'école au sein du tronc commun
- ✓ Augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'ordinaire
- ✓ Améliorer le bien-être à l'école et le climat scolaire

2 principaux leviers

Plans de pilotage et contrats d'objectifs (autonomie et responsabilisation de tous les acteurs de l'enseignement)

Mise en œuvre d'un tronc commun polytechnique et renforcé

Source: Avis N° 3 du Groupe central

## LE TRONC COMMUN POLYTECHNIQUE ET RENFORCÉ VISE :

- La maîtrise par tous d'un bagage commun, ambitieux, modernisé et pluriel de connaissances et de compétences.
- La construction d'une citoyenneté commune.
- Une plus grande égalité sociale face à l'école.
- Une scolarité plus épanouissante et plus inclusive.
- Une meilleure maturation d'un choix positif d'orientation.

### Calendrier d'introduction du tronc commun

Rentrée 2020 : M1 > M3

Rentrée 2022 : + P1 > P2

Rentrée 2023 : + P3 > P4

Rentrée 2024 : + P5

Rentrée 2025 : + P6

Rentrée 2026 : + S1

Rentrée 2027 : + S2

Rentrée 2028 : + S3

# SOMMAIRE

## Introduction

- 1. Les visées du Pacte et du tronc commun**
- 2. La réforme du parcours d'apprentissage et les nouveaux référentiels**
- 3. Le soutien aux apprentissages dans le cadre du tronc commun**
  - a. L'approche évolutive des besoins de l'élève
  - b. La différenciation et l'accompagnement personnalisé
  - c. Le soutien aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage persistantes et le DAccE
  - d. Le redoublement dans le cadre du tronc commun
- 4. Le soutien à la langue de scolarisation dans le cadre du tronc commun**
- 5. Questions-réponses**

2

# LA RÉFORME DU PARCOURS D'APPRENTISSAGE

# UNE RÉFORME DU PARCOURS D'APPRENTISSAGE

- **Un parcours commun d'apprentissage de la M1 à la S3.**
  - + Un socle commun de savoirs, de savoir-faire et de compétences.
- **Une modernisation des contenus d'apprentissage.**
  - + Actualiser ou renforcer des champs d'apprentissages peu investis – mieux rencontrer les évolutions sociétales.
  - + Développer 8 domaines d'apprentissage dont 3 inédits.

→ **AU TRAVERS DE RÉFÉRENTIELS RÉVISÉS**

## AU TOTAL, 9 RÉFÉRENTIELS DISCIPLINAIRES (P1-S3)

- **Education culturelle et artistique**
- **Education physique et à la santé**
- **Education à la philosophie et à la citoyenneté**
- **Formation historique, géographique, économique et sociale**
- **Formation manuelle, technique, technologique et numérique**
- **Français & langues anciennes**
- **Langues modernes**
  - + Brochure d'éveil aux langues
- **Mathématiques**
- **Sciences**

DISPONIBLES EN  
VERSION  
NUMÉRIQUE DÈS LE  
VOTE AU PARLEMENT

## 5 DOMAINES D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES

### FRANÇAIS, ARTS ET CULTURE

- *Français*
- *Langues anciennes*
- *Education culturelle et artistique*

### LANGUES

### MATHS, SCIENCES & TECHNIQUES

- *Mathématiques*
- *Sciences*
- *Formation manuelle/technique/technologique*
- *Numérique*

### SCIENCES HUMAINES, PHILOSOPHIE & CITOYENNETÉ

- *Histoire*
- *Géographie*
- *Sciences économiques et sociales*
- *Philosophie et citoyenneté*

### ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

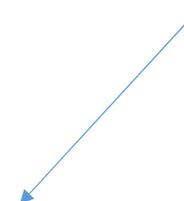
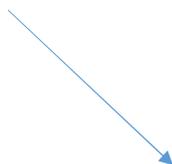
- *Aptitudes physiques*
- *Bien-être corporel et émotionnel*

## 3 DOMAINES TRANSVERSAUX – 6 VISÉES TRANSVERSALES

CRÉATIVITÉ, ENGAGEMENT,  
ESPRIT D'ENTREPRENDRE

APPRENDRE À APPRENDRE ET  
POSER DES CHOIX

APPRENDRE À S'ORIENTER



### 6 VISEES TRANSVERSALES

- *Se connaître et s'ouvrir aux autres*
- *Apprendre à apprendre*
- *Développer une pensée critique et complexe*
- *Développer la créativité et l'esprit d'entreprendre*
- *Découvrir le monde scolaire et mieux connaître le monde des activités professionnelles*
- *Développer des projets personnels et professionnels : anticiper et poser des choix*

# INTRODUCTION DES RÉFÉRENTIELS ET NOUVEAUTÉS DANS LE BAGAGE COMMUN

	Introduction des référentiels en :	Nouveautés et particularités dans le bagage commun
RENTRÉE 2020	M1-M2-M3	ÉVEIL AUX LANGUES
RENTRÉE 2022	P1-P2	ÉVEIL AUX LANGUES FHGES – ECA – FM(T)N – EPS
RENTRÉE 2023	P3-P4	LANGUE MODERNE I À PARTIR DE P3 ( <i>au lieu de P5 aujourd'hui, sauf dans la région de Bruxelles-Capitale et dans les communes à régime linguistique spécial</i> ) VOLET NUMÉRIQUE (FM(T)N)
RENTRÉE 2024	P5	3 <sup>ÈME</sup> HEURE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (contre 2 aujourd'hui)
RENTRÉE 2025	P6	3 <sup>ÈME</sup> HEURE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (contre 2 aujourd'hui)
RENTRÉE 2026	S1	
RENTRÉE 2027	S2	LANGUE MODERNE II (au lieu de S3 aujourd'hui) LANGUES ANCIENNES
RENTRÉE 2028	S3	

## DES RÉFÉRENTIELS QUI FAVORISENT L'ORIENTATION POSITIVE

- Par l'ouverture à tous les élèves à une **diversité** de champs et de domaines.
- En accordant une **égale valeur** à l'ensemble des apprentissages.
- En **dotant chaque élève** des **clés** lui permettant de **s'orienter** en fonction de ses intérêts, de ses potentialités.
- Par une plus grande **ouverture** de l'école au monde extérieur et à la société de demain.

# GRILLES HORAIRES FONDAMENTAL (indicatives)

Maternelles	Périodes
Education physique et à la santé et psychomotricité	2
Eveil aux langues	1
Français, éducation artistique et culturelle	14 (10+4)
Mathématiques, sciences et techniques, sciences humaines, philosophie et citoyenneté	11

Primaires	Périodes		
	P1-P2	P3-P4	P5-P6
Education physique et à la santé	2	2	3
Eveil aux langues	1		
Langue moderne I		2 (ou 3)	2 (ou 3+2)
Education culturelle et artistique	2	2	2
Français	8	7	6
Mathématiques	6	6	6
Sciences Formation manuelle, technique, technologique et numérique	3	3	3
Formation historique, géographique, économique et sociale	2	2	2
EPC et cours philosophiques	2	2	2
Domaines 6, 7 et 8	Visées travaillées transversalement au sein des différentes disciplines		
Accompagnement personnalisé	2	2	2
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>28 ou 29</b>	<b>28 ou 29</b>

# GRILLES HORAIRES SECONDAIRE

Secondaire	Périodes (32x50')		
	S1	S2	S3
Education physique et à la santé	3	3	3
Langue moderne I	4	3	3
Langue moderne II		3	3
Français-Langues anciennes*	6	6 (4+2)	6 (4+2)
Education artistique et culturelle	2	2	2
Mathématiques	5	4	4
Sciences*	3	3	3
Formation manuelle, technique, technologique et numérique*	3	2	2
Formation historique, géographique, économique et sociale*	4	4	4
EPC et cours philosophiques	2	2	2
Domaines 6, 7 et 8	Minimum 60 périodes sur les 3 années pris en charge de manière transversale		
Accompagnement personnalisé	Encadrement renforcé durant 2 périodes / semaine à répartir au choix		
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>32</b>
<i>*en cours unique ou en cours distincts</i>			

## SECONDE LANGUE – P3 à P6

	Périodes financées		Périodes dans la grille		Seconde langue
	P3+P4	P5+P6	P3+P4	P5+P6	
Wallonie	2	2	2	2	Néerlandais, anglais ou allemand
Région de Bruxelles-capitales, Comines-Warneton, Mouscron, Flobecq et Enghien	2 + 1*	2 + 1*	3	3+2	Néerlandais
Malmedy	2 + 1*	2 + 1*	3	3+2	Allemand
Waimès, Baelen, Plombières et Welkenraedt	2 + 1*	2 + 1*	3	3+2	Néerlandais ou allemand

\*une 29<sup>ème</sup> période est financée dans la grille en région de Bruxelles-capitale et dans les communes à régime linguistique spécial

# SOMMAIRE

## Introduction

1. Les visées du Pacte et du tronc commun
2. La réforme du parcours d'apprentissage et les nouveaux référentiels
3. Le soutien aux apprentissages dans le cadre du tronc commun
  - a. L'approche évolutive des besoins de l'élève
  - b. La différenciation et l'accompagnement personnalisé
  - c. Le soutien aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage persistantes et le DAccE
  - d. Le redoublement dans le cadre du tronc commun
4. La soutien à la langue de scolarisation dans le cadre du tronc commun
5. Questions-réponses

3

# LE SOUTIEN AUX APPRENTISSAGES DANS LE CADRE DU TRONC COMMUN

# SOMMAIRE

## Introduction

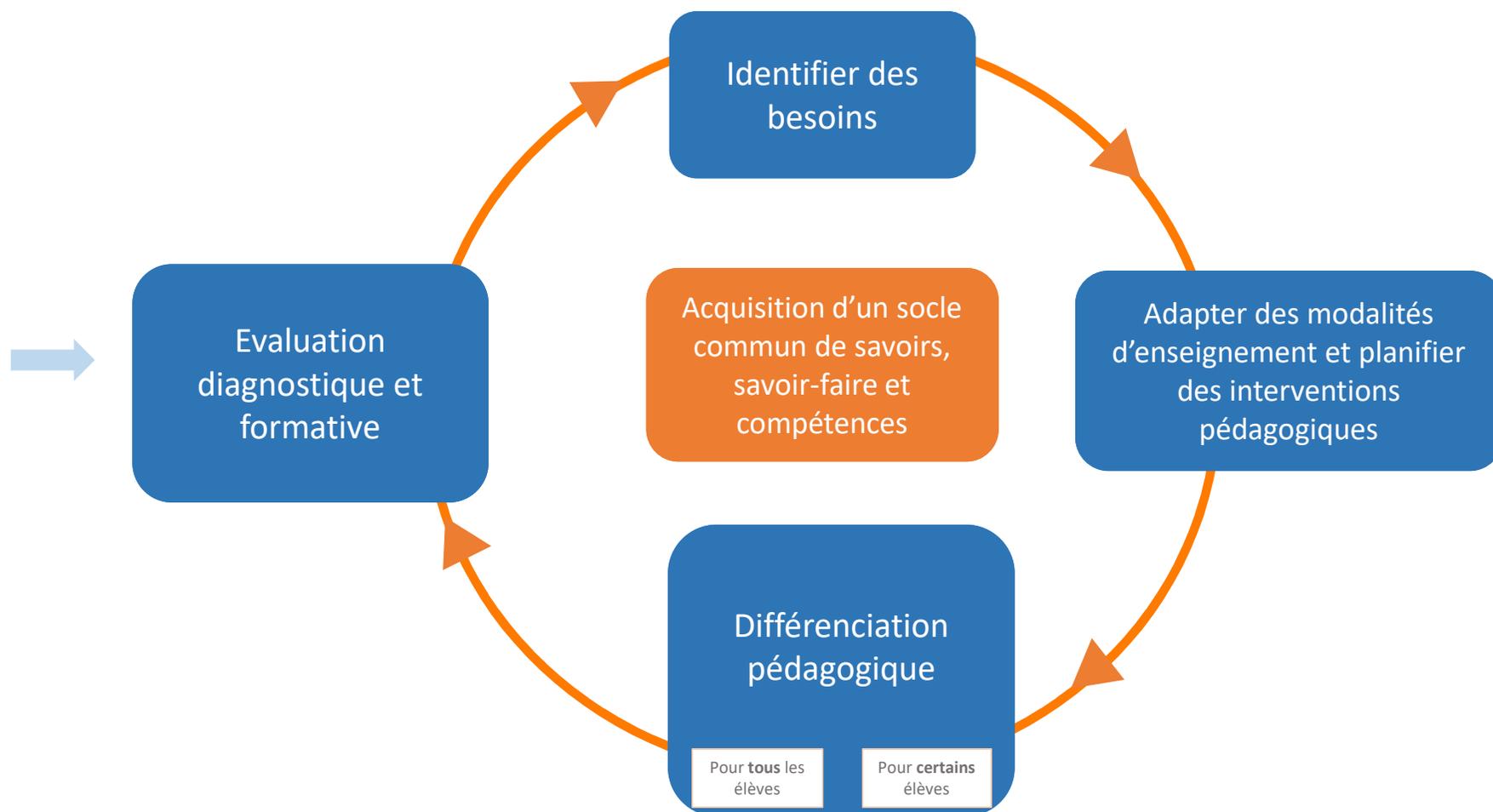
- 1. Les visées du Pacte et du tronc commun**
- 2. La réforme du parcours d'apprentissage et les nouveaux référentiels**
- 3. Le soutien aux apprentissages dans le cadre du tronc commun**
  - a. L'approche évolutive des besoins de l'élève
  - b. La différenciation et l'accompagnement personnalisé
  - c. Le soutien aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage persistantes et le DAccE
  - d. Le redoublement dans le cadre du tronc commun
- 4. La soutien à la langue de scolarisation dans le cadre du tronc commun**
- 5. Questions-réponses**

# 3

## LE SOUTIEN AUX APPRENTISSAGES DANS LE CADRE DU TRONC COMMUN

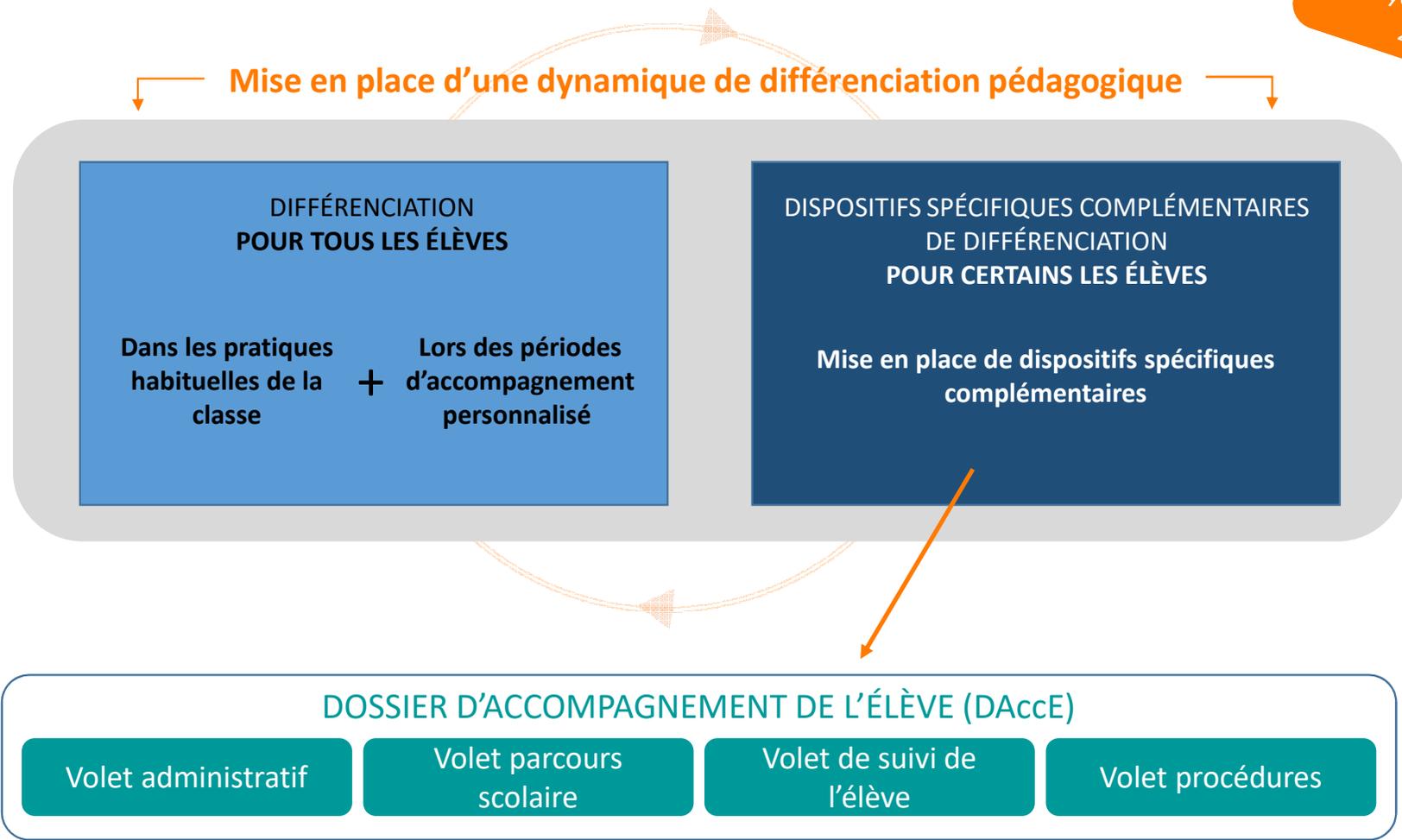
a. L'approche évolutive des besoins de l'élève

# L'APPROCHE ÉVOLUTIVE: UNE DEMARCHE PEDAGOGIQUE



# APPROCHE ÉVOLUTIVE: UNE ORGANISATION

L'organisation complète sera déployée à partir de 23-24



## SES OBJECTIFS

---

- **Lutter contre l'échec scolaire et le redoublement en permettant de :**
  - + Mieux accompagner l'hétérogénéité des besoins des élèves,
  - + Permettre un suivi plus personnalisé des élèves,
  - + Soutenir la motivation et la réussite de tous les élèves tout au long de leur parcours dans le tronc commun.

# DES MOYENS ET DES OUTILS DÉPLOYÉS PROGRESSIVEMENT

Pour la rentrée 2022 - 2023

Pour la rentrée 2023 - 2024

PÉRIODES  
D'ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ POUR  
METTRE EN OEUVRE  
LA DIFFÉRENCIATION

PROCESSUS DE SUIVI  
OBLIGATOIRE DES ÉLÈVES  
RENCONTRANT DES  
DIFFICULTÉS  
PERSISTANTES  
*(DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES  
COMPLÉMENTAIRES DE DIFFÉRENCIATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ)*

DOSSIER  
D'ACCOMPAGNEMENT  
DE L'ÉLÈVE  
(DAccE)

PROCÉDURE DE  
MAINTIEN  
EXCEPTIONNEL



## LES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS SOUTENANT UNE APPROCHE ÉVOLUTIVE DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

- « 3° Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive:

- + agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ✓ la construction et l'utilisation de **supports d'observation et d'évaluation**, cette dernière étant spécifiquement à **visée compréhensive et formative**, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ✓ **la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique**, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur **le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique**.
- ✓ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires. »

Extrait du **Décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants**  
modifié par le décret du **2 décembre 2021**

## TROIS LEVIERS TOUT AU LONG DU TRONC COMMUN



# SOMMAIRE

## Introduction

- 1. Les visées du Pacte et du tronc commun**
- 2. La réforme du parcours d'apprentissage et les nouveaux référentiels**
- 3. Le soutien aux apprentissages dans le cadre du tronc commun**
  - a. L'approche évolutive des besoins de l'élève
  - b. La différenciation et l'accompagnement personnalisé**
  - c. Le soutien aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage persistantes et le DAccE
  - d. Le redoublement dans le cadre du tronc commun
- 4. La soutien à la langue de scolarisation dans le cadre du tronc commun**
- 5. Questions-réponses**

# 3

## LE SOUTIEN AUX APPRENTISSAGES DANS LE CADRE DU TRONC COMMUN

b. La différenciation et l'accompagnement  
personnalisé

## QU'EST-CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ?

---

- **A certains moments de la semaine, plus d'intervenants que de classes :**
  - ✓ Minimum 2 périodes/semaine dans la grille des élèves
  - ✓ 2 intervenants pour une classe (configuration préconisée)
  - ✓ Ou a minima 3 intervenants au bénéfice de 2 classes
  
- **Au bénéfice de tous les élèves dans les dimensions :**
  - ✓ De soutien
  - ✓ De consolidation des apprentissages
  - ✓ De dépassement

## D'où vient l'accompagnement personnalisé?

- Fondé dans les origines du Pacte (Avis 3) (« dispositif RCD »)
- S'enracine dans la perspective d'inclusivité du TC (la classe comme lieu principal de régulation des apprentissages)
- Conçu comme un levier au service d'une approche évolutive des difficultés de l'élève
  - + en injectant des moyens supplémentaires (60 M€)
  - + en accroissant dès lors les possibilités de rencontrer au mieux les besoins des élèves
  - + en valorisant des pratiques enseignantes innovantes et en favorisant leur propagation

# LA DÉMARCHE DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- **Modalités plus flexibles et plus riches** que celle de l'enseignant seul dans sa classe, grâce à l'intervention d'une personne supplémentaire (**co-enseignement**), les deux intervenants devant coordonner leurs actions;
- **Temps privilégiés** pour mettre en œuvre toute une palette de **dispositifs et de pratiques pédagogiques variés** du co-enseignement :

- un travail en ateliers,
- une observation des élèves,
- des groupes de besoins,
- un enseignement par les pairs,
- de l'étayage,
- du travail « en plan de travail », en autonomie,

- une (re)mobilisation de savoirs, de savoir-faire et de compétences autour de projets et de défis, collectifs ou non,
- ...

# LES AVANTAGES DU CO-ENSEIGNEMENT

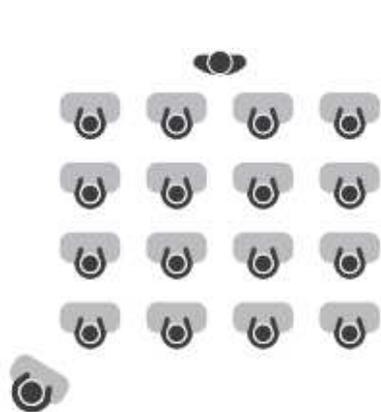
## POUR LES ENSEIGNANTS:

- ✓ Facilite la gestion de la classe
- ✓ Meilleure observation des acquis et des obstacles rencontrés par les élèves
- ✓ Adaptation des pratiques (plus grande quantité et variété d'activités sur un même contenu)
- ✓ Recul sur ses pratiques par l'observation et la confrontation avec d'autres points de vue

## POUR LES ÉLÈVES

- ✓ Eviter de faire sortir certains élèves de la classe et atténuer la stigmatisation
- ✓ Diminuer la crainte des élèves de se tromper (disponibilité des enseignants plus grande, ils osent les solliciter pour des conseils et aides ponctuels)

# MODALITÉ : 2 INTERVENANTS AU BÉNÉFICE D'UNE CLASSE



Un enseigne/un observe



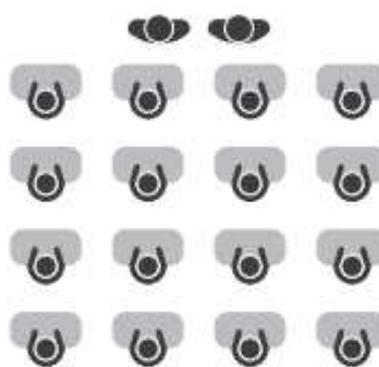
Un enseigne/un soutien



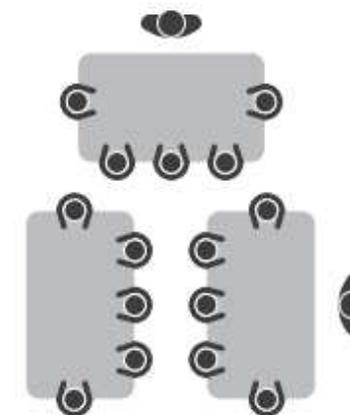
Enseignement parallèle



Enseignement alternatif



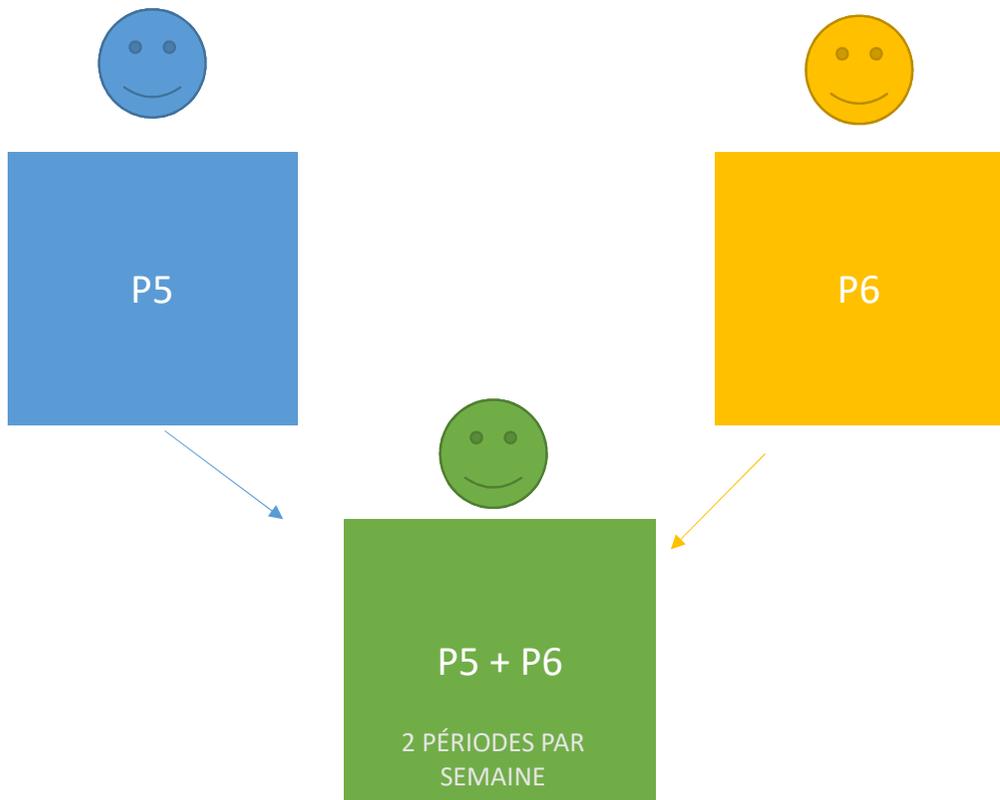
Enseignement partagé



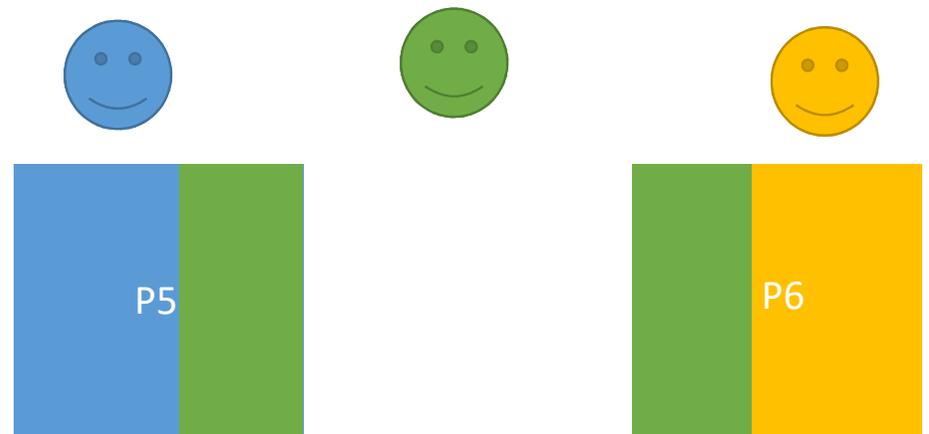
Enseignement en ateliers

# MODALITÉ : 3 INTERVENANTS AU BÉNÉFICE DE 2 CLASSES

CONFIGURATION 1



CONFIGURATION 2



## QUI PEUT PRÉTENDRE AUX HEURES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ?

- + Institut.eur.rice.s primaires
- + Maitres de seconde langue
- + Maitres de philosophie et de citoyenneté
- + Logopèdes

L'expérience pilote a montré que le profil de formation et l'ancienneté ne sont pas déterminants. C'est l'existence d'une **dynamique collaborative au sein de l'équipe pédagogique et d'un projet d'école fédérateur** qui permettent à la personne AP de s'inscrire positivement dans son rôle. On note toutefois que les duos composés de différents profils apportent une complémentarité certaine et un regard novateur dans la mise en œuvre du co-enseignement.

## RETOURS DES EXPERIENCES PILOTES

---

- **146 écoles en FWB**
- **Janvier 2019-juin 2021**
- **M3-P2**
- **Objectif: renforcer la différenciation dans le cadre de l'apprentissage de la lecture**
  - + **Octroi de périodes complémentaires pour tester le co-enseignement**
  - + **Accompagnement scientifique visant à favoriser l'appropriation et l'évaluation de pratiques et d'outils innovants**

## RETOURS DES EXPÉRIENCES PILOTES

- **L'intégration durable de nouvelles pratiques didactiques relatives à la lecture et/ou l'écriture semble associée à divers facteurs :**
  - + Enseignants ont l'opportunité de se questionner sur leurs pratiques
  - + Enseignants ont l'occasion d'échanger sur la mise en œuvre de l'outil
  - + Prennent connaissances de nouveaux outils et sélectionnent celui qu'ils désirent expérimenter
  - + Information claire sur l'outil sélectionné

## RETOURS DES EXPÉRIENCES PILOTES

- **2/3 des enseignants ont mobilisés de nouveaux outils didactiques**
- **68% des enseignants ont constaté une amélioration de l'apprentissage chez leurs élèves**
- **67% ont constaté une amélioration des compétences transversales**

Importance des outils  
et de leur  
appropriation

# RETOURS DES EXPÉRIENCES PILOTES

## • Développement d'outils permettant de mettre en œuvre la différenciation (exemple dictée à l'adulte)

### DIFFÉRENCIATION

Cette fiche outil décrit une activité d'apprentissage menée dans une perspective de différenciation pédagogique. Cette activité se prête à la mise en œuvre d'un encadrement renforcé par le biais du co-enseignement. Les modalités de mise en œuvre de ces deux dimensions, décrites dans cette partie, font également l'objet d'un focus spécifique au sein du déroulement de l'activité (p.5).

► FICHE INFO 2 : *La différenciation pédagogique*

► FICHE INFO 3 : *Le co-enseignement et la co-intervention pédagogique*

#### DIFFÉRENCIATION

• Ce dispositif favorise la construction progressive d'un rapport positif à l'écrit et vise à prévenir les risques de décrochage lors de l'apprentissage initial de la lecture et de l'écriture.



• La dictée à l'adulte repose essentiellement sur une différenciation dans le soutien apporté aux élèves. Les échanges individuels entre l'élève et l'enseignant sont adaptés à chacun.

• Elle repose également sur une différenciation de la production attendue. Chacun produit un texte différent, à propos d'un passage de l'histoire qu'il a lui-même choisi. Ce texte pourra être plus ou moins élaboré.

• Tant le soutien octroyé que la production en elle-même seront adaptés à la zone proximale de développement de chaque élève, afin que la tâche constitue aux yeux de l'élève un défi atteignable, qui le mobilise. Les attentes en termes de précision ou de complexité de la formulation, de longueur, etc. seront ainsi adaptées.

#### ENCADREMENT RENFORCÉ



• La dictée à l'adulte se prête particulièrement à un enseignement en ateliers.

• Si l'enseignant est seul dans sa classe, il mène la dictée à l'adulte à la table de travail avec un enfant à la fois.

• En situation de co-enseignement, il y a deux tables de travail consacrées à la dictée à l'adulte. Cela permet que la dictée à l'adulte se fasse avec deux élèves en parallèle, chacun avec l'un des co-enseignants. Pendant ce temps, les autres enfants participent en autonomie à d'autres ateliers.



Outils ayant servis lors des expériences pilotes mis progressivement en ligne sur e-classe.

Fiches outil font ressortir les mécanismes de différenciations

→ Aide pour les (futurs) enseignants

## RETOURS DES EXPÉRIENCES PILOTES

- Développement d'outils permettant de mettre en œuvre la différenciation (exemple production d'écrit)

**L'élève**

---

L'élève réfléchit aux idées/phrases du texte avant/pendant l'écriture :  oui  non

L'élève « étire » les mots pour entendre des sons :  oui  non

L'élève utilise les référentiels de la classe :  oui  non

L'élève utilise un « truc » pour segmenter les mots (doigt, réglette, trait...) :  oui  non

L'élève verbalise des doutes, des hésitations :  oui  non

À la demande de l'enseignant, l'élève lit ce qu'il a écrit (>< raconte) :  oui  non

Texte oralisé par l'élève :

## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

---

- **Quels défis pour les enseignants de demain?**
  - + **S'approprier les pratiques de différenciation pédagogique**
  - + **Pratiquer le co-enseignement**
  - + **Evaluation au service des apprentissages**
  - + **Travail collaboratif**

# SOMMAIRE

## Introduction

- 1. Les visées du Pacte et du tronc commun**
- 2. La réforme du parcours d'apprentissage et les nouveaux référentiels**
- 3. Le soutien aux apprentissages dans le cadre du tronc commun**
  - a. L'approche évolutive des besoins de l'élève
  - b. La différenciation et l'accompagnement personnalisé
  - c. Le soutien aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage persistantes et le DAccE**
  - d. Le redoublement dans le cadre du tronc commun
- 4. La soutien à la langue de scolarisation dans le cadre du tronc commun**
- 5. Questions-réponses**

# DES MOYENS ET DES OUTILS DÉPLOYÉS PROGRESSIVEMENT

Pour la rentrée 2022 - 2023

Pour la rentrée 2023 - 2024

PÉRIODES  
D'ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ POUR  
METTRE EN OEUVRE  
LA DIFFÉRENCIATION

PROCESSUS DE SUIVI  
OBLIGATOIRE DES ÉLÈVES  
RENCONTRANT DES  
DIFFICULTÉS  
PERSISTANTES  
(DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES  
COMPLÉMENTAIRES DE  
DIFFÉRENCIATION ET  
D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ)

DOSSIER  
D'ACCOMPAGNEMENT  
DE L'ÉLÈVE  
(DAccE)

PROCÉDURE DE  
MAINTIEN  
EXCEPTIONNEL



# 3

## LE SOUTIEN AUX APPRENTISSAGES DANS LE CADRE DU TRONC COMMUN

c. Le soutien aux élèves présentant des difficultés  
d'apprentissage persistantes et le DAccE

# LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES COMPLÉMENTAIRES DE DIFFÉRENCIATION

À partir de  
23-24

- **De quoi parle-t-on ?**

- + Stratégies de différenciation adaptées aux besoins particuliers de l'élève
- + A mettre en œuvre dans les pratiques habituelles de la classe ou dans le cadre des périodes AP
- + Fruit d'une réflexion collégiale (association des parents, de l'équipe PMS si nécessaire...)

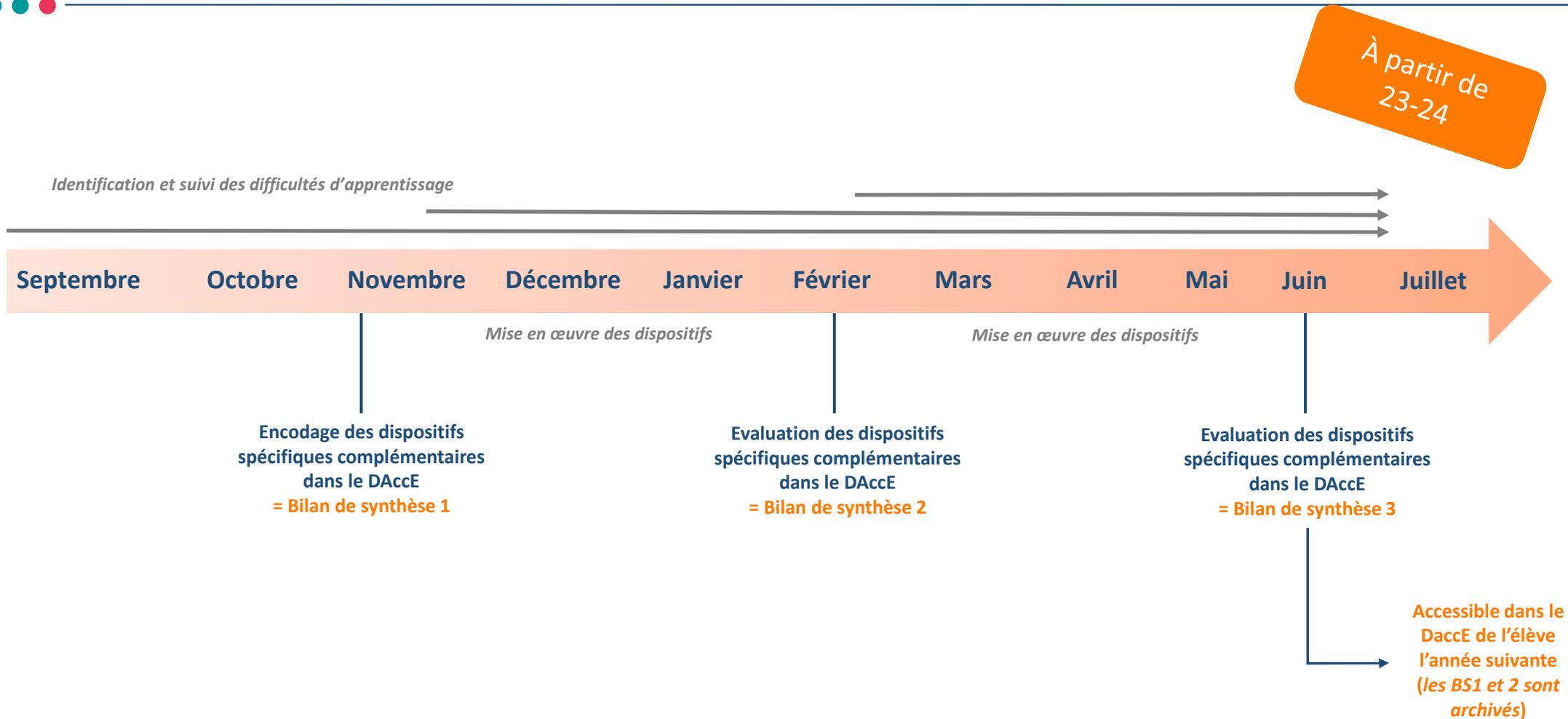
- **Quand les met-on en place ?**

- + Quand l'élève rencontre des difficultés persistantes
- + Le plus tôt possible dans l'année scolaire

- **Quel lien avec le DAccE ?**

- + Difficultés de l'élève et les actions de soutien sont consignés et évalués 2 à 3 fois dans l'année dans le DAccE
- + Permet le suivi tout au long de l'année scolaire

# LA MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES COMPLÉMENTAIRES DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE



# LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES COMPLÉMENTAIRES DE DIFFÉRENCIATION

- **Quid de la différence avec les aménagements raisonnables ?**

Dispositifs spécifiques complémentaires de différenciation pédagogique	Aménagements raisonnables
Retard ou difficulté(s) passagère(s) d'apprentissage	Besoin spécifique qui résulte d'une déficience et qui se compense mais qui ne disparaît jamais totalement
Décision collégiale prise par l'équipe éducative, les parents et le CPMS le cas échéant	Diagnostic établi par un spécialiste ou par une équipe médicale pluridisciplinaire + concertation école/PMS/Parents
Indication et évaluation dans le DAccE	Rédaction d'un protocole + Mobilisation des Pôles territoriaux
Les outils de soutien utilisés peuvent, pour certaines situations, être les mêmes (voir les fiches outils aménagements raisonnables sur le site enseignement.be)	

La mise en œuvre de dispositifs spécifiques complémentaires de différenciation peuvent précéder à la mise en place d'aménagements raisonnables

## • Qu'est ce que le DAccE ?

- + Outil fonctionnel et opérationnel qui **permet le suivi des élèves tout au long de leur scolarité**
  - **Centralise** des données liées à l'élève
  - Assure **la prise en compte d'une approche évolutive** de la difficulté ou du besoin de l'élève
  - **Renforce les échanges** entre l'équipe pédagogique, le CPMS et les parents
- + Le DAccE n'est pas : un bulletin, un journal de classe ou un carnet de bord
- + Créé pour tous les élèves, mais **alimenté** en fonction des besoins **pour certains élèves**
  - Les élèves présentant des difficultés d'apprentissage persistantes
  - Les élèves faisant l'objet d'une procédure de maintien, d'une demande d'aménagement raisonnable et d'orientation vers le spécialisé

# LE CALENDRIER D'IMPLÉMENTATION DU DACCE

## Dans l'enseignement ordinaire

- Septembre 2023 : M1-M2-M3-P1-P2-P3-P4
- Septembre 2024 : M1-M2-M3-P1-P2-P3-P4-**P5**
- Septembre 2025 : M1-M2-M3-P1-P2-P3-P4-P5-**P6**
- Septembre 2026 : M1-M2-M3-P1-P2-P3-P4-P5-P6-**S1**
- ...

## Dans l'enseignement spécialisé

- Septembre 2023 : en maternel et degré de maturité 1
- Septembre 2024 : en maternel et degrés de maturité 1-**2-3**
- Septembre 2025 : en maternel et degrés de maturité 1-2-3-**4**,
- Septembre 2026 : en maternel, degrés de maturité 1-2-3-4 et **formes 1, 2, 3 (phases 1 et 2), 4 (1<sup>re</sup> année)**
- ...

# SOMMAIRE

## Introduction

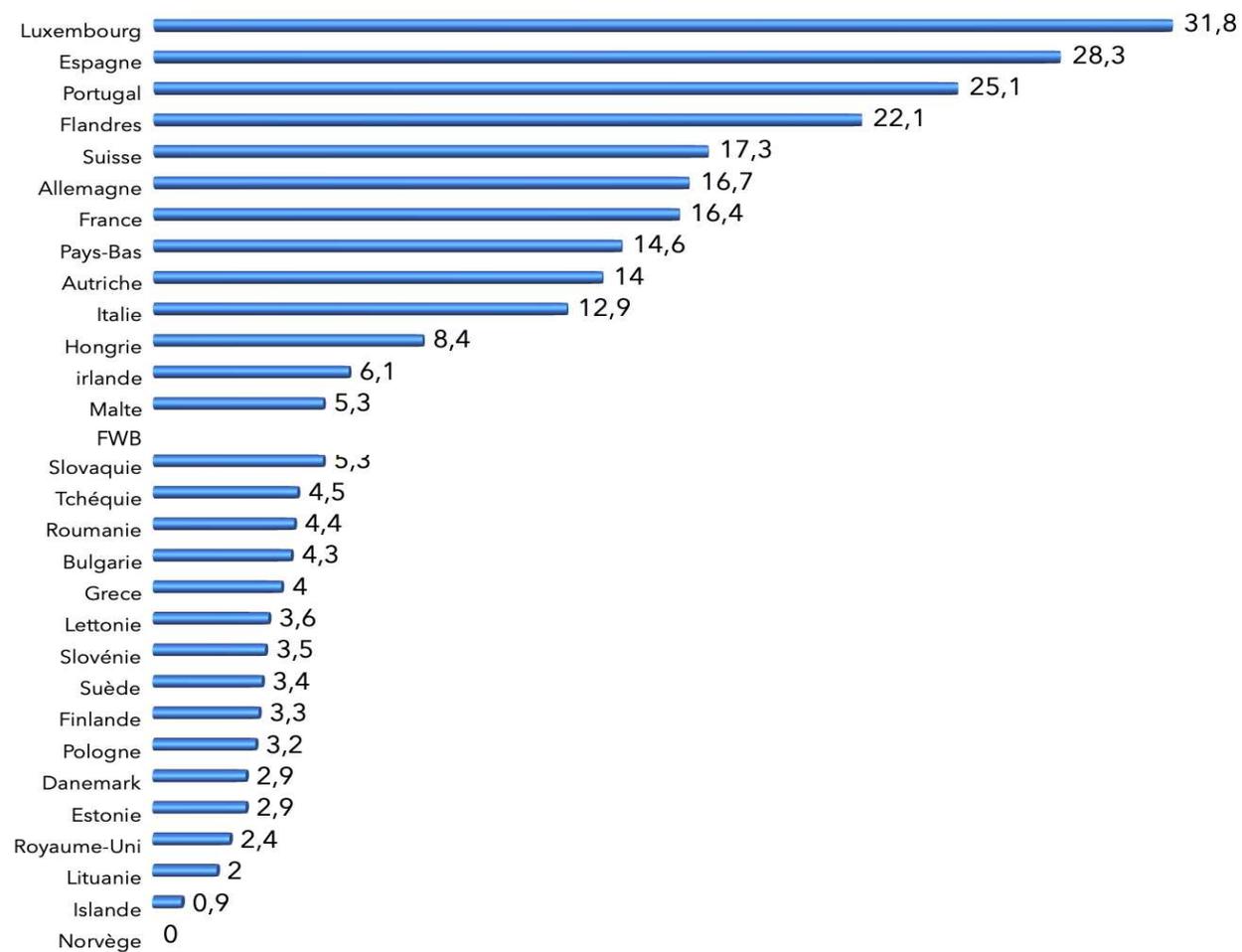
- 1. Les visées du Pacte et du tronc commun**
- 2. La réforme du parcours d'apprentissage et les nouveaux référentiels**
- 3. Le soutien aux apprentissages dans le cadre du tronc commun**
  - a. L'approche évolutive des besoins de l'élève
  - b. La différenciation et l'accompagnement personnalisé
  - c. Le soutien aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage persistantes et le DAccE
  - d. Le redoublement dans le cadre du tronc commun
- 4. La soutien à la langue de scolarisation dans le cadre du tronc commun**
- 5. Questions-réponses**

# 3

## LE SOUTIEN AUX APPRENTISSAGES DANS LE CADRE DU TRONC COMMUN

d. Le redoublement dans le cadre du tronc commun

# LE REDOUBLEMENT EN FWB



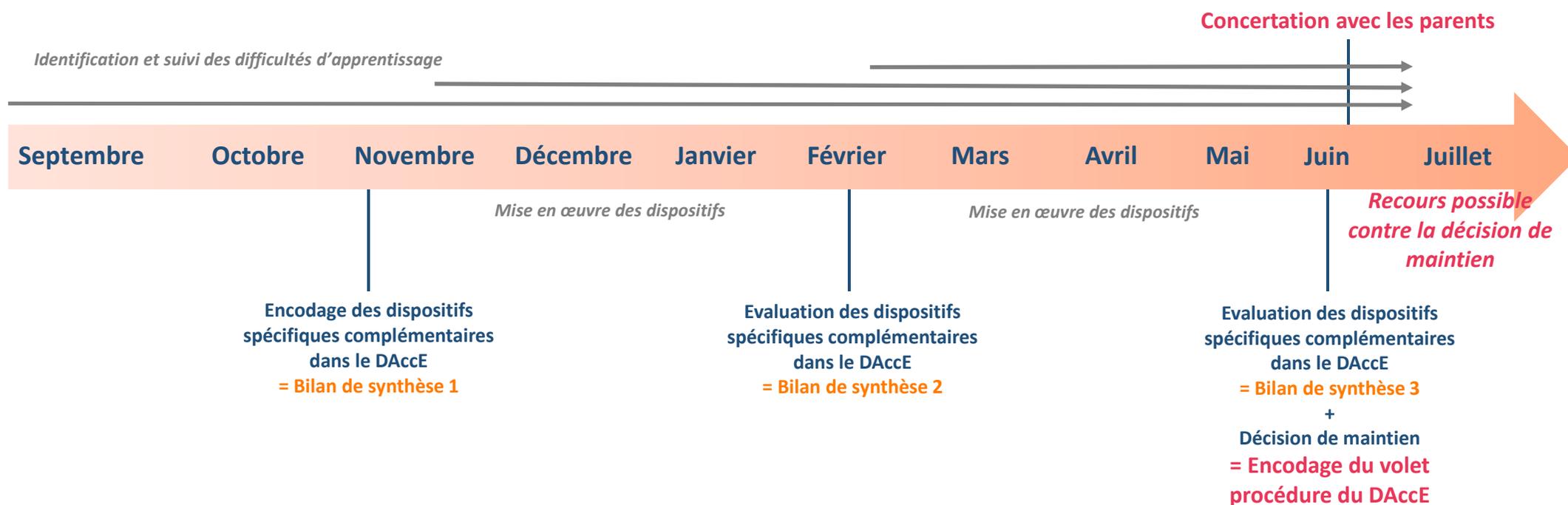
Source: Chiffres en % - Etude Internationale PISA 2018

# LA NOUVELLE PROCÉDURE DE MAINTIEN EXCEPTIONNEL

- **Le tronc commun n'interdit pas le redoublement mais vise à le rendre exceptionnel**
  - + Le redoublement n'intervient qu'en dernier recours
  - + Conditionné à la mise en œuvre de l'approche évolutive des difficultés de l'élève en amont de la décision
  - + L'année de maintien est aménagée pour permettre au maximum à l'élève de dépasser ses difficultés

# NOUVELLE PROCÉDURE DE MAINTIEN

À partir de  
23-24



# NOUVELLE PROCÉDURE DE MAINTIEN

À partir de  
23-24

- **Quid de l'année de maintien ?**

- + Accompagnement de l'élève maintenu durant toute l'année
- + Aménagement de sa grille horaire si nécessaire
- + Encodage des 3 bilans de synthèse

# SOMMAIRE

## Introduction

- 1. Les visées du Pacte et du tronc commun**
- 2. La réforme du parcours d'apprentissage et les nouveaux référentiels**
- 3. Le soutien aux apprentissages dans le cadre du tronc commun**
  - a. L'approche évolutive des besoins de l'élève
  - b. La différenciation et l'accompagnement personnalisé
  - c. Le soutien aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage persistantes et le DAccE
  - d. Le redoublement dans le cadre du tronc commun
-  **4. Le soutien à la langue de scolarisation dans le cadre du tronc commun**
- 5. Questions-réponses**

# 4

## LE SOUTIEN À LA LANGUE DE SCOLARISATION DANS LE CADRE DU TRONC COMMUN

## DES MESURES COMPLÉMENTAIRES POUR FAVORISER LE SOUTIEN AU FLSCO

- **Renforcement de la formation initiale et continue des enseignants sur cette thématique :**

« 3° Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive.

+ **prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci. »**

Extrait du **Décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants**  
modifié par le décret du 2 décembre 2021

## DES MESURES COMPLÉMENTAIRES POUR FAVORISER LE SOUTIEN AU FLSCO

- **Mesures prises dès les maternelles pour réduire les inégalités constatées dans les acquis langagiers**
  - + Référentiel des Compétences Initiales réaffirme l'appropriation de la langue de scolarisation comme objectif général d'enseignement
  - + Renforcement de l'encadrement
  - + Création de formations sur le soutien au langage et d'outils dédiés mis en ligne sur [e.classe.be](https://e.classe.be)
- **Mesures poursuivies au fondamental et au secondaire**
  - + Prise en compte de la dimension FLSCO dans tous les référentiels
  - + Développement et identification d'outils spécifiques sur [e.classe.be](https://e.classe.be)
- **Développement de dispositifs de soutien**
  - + FLA et DASPA, spécifiquement dédié au soutien à la langue de scolarisation
  - + Soutien possible dans le cadre des périodes d'accompagnement personnalisé

PAUSE !

PACTeNSEIGNEMENT  
POUR UN D'XCELLENCE

5

# QUESTIONS-REPOUNSES

## FOCUS SUR LES DISPOSITIFS DASPA ET FLA

- **Qu'est qu'un DASPA ?**

- + Proposer une étape de scolarisation intermédiaire accompagnée d'une intégration progressive avant l'insertion de ces élèves, à terme, dans une année d'études;
- + Vise notamment le soutien à l'apprentissage du français langue étrangère
- + A partir de la M3
- + A partir de 8 élèves;
- + Pour 24 mois maximum;
- + **A partir de 22-23** : Etendu aux élèves belges scolarisation depuis moins d'un an dans le système scolaire de la FWB, ayant résidé plus de 12 mois à l'étranger et ne maîtrisant pas le français.

## FOCUS SUR LES DISPOSITIFS DASPA ET FLA

- **Qu'est que le dispositif FLA ?**

- + Structure d'enseignement pour les élèves non primo-arrivant ou assimilés primo-arrivant en difficultés face au français de scolarisation (allophones ou « francophones vulnérables »);
  - De M3 à P2
  - Note C au test d'évaluation de maîtrise de la langue
  - 12 mois de soutien
- + Peut prendre la forme d'un accompagnement en groupe de besoins, au sein de la classe ou en dehors de la classe;
- + Inscription du projet FLA dans le plan de pilotage de l'établissement.

tronc-commun@cfwb.be



PACTE **e**NSEIGNEMENT  
POUR UN **e**XCELLENCE

# MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE !

Des questions subsistent ?

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :  
[tronc-commun@cfwb.be](mailto:tronc-commun@cfwb.be)

PACTE  NSEIGNEMENT  
POUR UN  XCELLENCE



Retrouvez de nombreuses informations et le replay des webinaires sur notre site : [rfie.ares-ac.be](https://rfie.ares-ac.be)

Pour recevoir les invitations à nos événements, n'hésitez pas à vous inscrire à notre **newsletter** !